PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

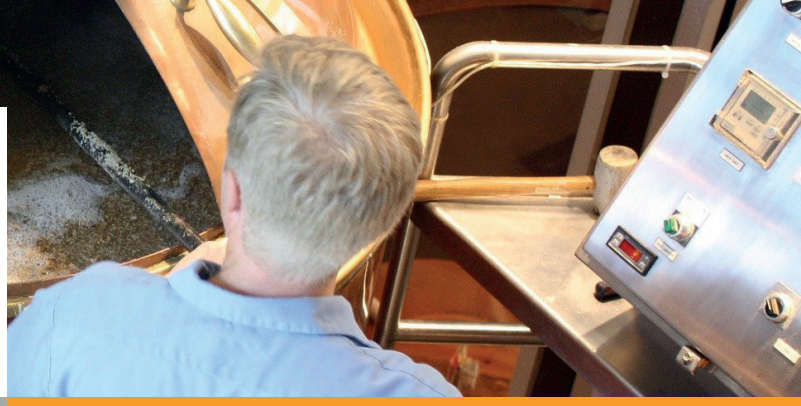

CONSEIL CIRCUITS COURTS

Les démarches sanitaires pour sécuriser mon atelier fermier

Pour qui ?

- **Agriculteurs** qui transforment, conditionnent et vendent leurs produits fermiers
- **Collectifs d'agriculteurs** qui ont un laboratoire ou un point de vente
- **Artisans** transformateurs

Les objectifs

- **Mettre en place les documents exigés par la règlementation sanitaire** en formalisant vos pratiques
- **Assurez la qualité sanitaire** de vos produits
- **Valoriser** leur spécificité fermière

www.vosges.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

Service et prestation

Une formule personnalisée et adaptée à vos besoins

NOTRE SERVICE
POUR TOUT TYPE DE PRODUCTION

> Visite de la structure : état des lieux des pratiques et rappel des exigences réglementaires

> Suggestion de formations nécessaires au bon développemet du projet

> Accompagnement à l'élaboration et à la mise-à-jour des documents du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS)

> Accompagnement à l'élaboration du dossier de demande d'agrément communautaire CE

> Pour les produits laitiers : rédaction de l'analyse des dangers (HACCP) en collaboration avec un technicien spécialisé de l'AMF

> Accompagnement dans les démarches liées à l'utilisation de l'eau de source en transformation

DOCUMENTS REMIS

> Plan de Maîtrise Sanitaire

> Dossier de demande d'agrément communautaire CE

> Fiches et trames des documents utiles à conserver ou à afficher

FORMATIONS

> Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène

> Formations et journées techniques pour toutes les productions

> Possibilité d'organiser des formations « à la carte » pour les groupes

BÉNÉFICES CLIENTS

> L'assurance de dossiers complets et conformes aux aspects règlementaires et aux spécificités des productions fermières

> Un conseil neutre et pluridisciplinaire

> Efficacité

Service et prestation

Une formule personnalisée et adaptée à vos besoins

AUDIT SANITAIRE

> Diagnostic des points forts et des fragilités de l'atelier

> Conseil et suggestions d'améliorations

PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE (PMS)

> Élaboration du dossier dans son ensemble

> Mise à jour d'un dossier existant ou relecture d'un dossier déjà constitué

RÉALISATION DU DOSSIER D'AGRÉMENT SANITAIRE EUROPÉEN

> Élaboration du dossier dans son ensemble

> Mise à jour d'un dossier existant ou relecture d'un dossier déjà constitué

AUTORISATION PRÉFECTORALE D'UTILISATION DE L'EAU DE SOURCE

> Montage du dossier

Faites appel à votre Chambre d'agriculture et **travaillons ensemble**

Informations pratiques

Vos interlocuteurs

Marine VINGTON
marine.vington@vosges.chambagri.fr - 06 03 57 55 45

Martine CLEMENT
martine.clement@vosges.chambagri.fr - 06 33 44 23 21

Tarifs et modalités

Tarifs et modalités sur demande.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

www.vosges.chambre-agriculture.fr